



PROJET ÉDUCATIF

L'étudiant : sa personne
ses compétences

Le personnel : son action éducative

Le Cégep : son cadre organisationnel
son rayonnement dans le milieu

(Réimpression : janvier 2005)

Direction générale

www.cdummond.qc.ca



ISBN 2-920169-81-5
Dépôt légal – 1^{er} trimestre 1996
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
par Les Presses du Collège de Drummondville
960, rue Saint-Georges
Drummondville (Québec) J2C 6A2

Adopté le 5 décembre 1995 (CA-95-12-05-02)
Réimpression : janvier 2005

Afin d'alléger le texte, tous les termes qui renvoient à des personnes sont pris au sens générique. Ils ont à la fois la valeur du masculin et du féminin.

Équipe de recherche et de rédaction :

Denis Arcand

Monique Duchesneau (secrétaire)

Donald Grondin

Lucie Héon

Paul G Lemire (préside le comité)

Yvon Morin (consultant externe)

Comité de lecture :

Jean Balleux

Hélène Lachapelle

Roch Nappert

Jean-Paul Raiche

Comité d'orientation :

Gaëtan Arel

Alain Beauparlant

Gérald Benoit

Yvon Bibeau

Marc Boivin

Stéphane Bilodeau

Denise Boulay

Catherine Brousseau

Céline Caron

Alain Chevanelle

Michel Dostie

Monique Duchesneau

Guy Gauthier

Pierre Grondin

Dany Nadeau

Dominic Pilon

Gilles Turgeon

Luc St-Yves

Sylvia Watterson

TABLE DES MATIÈRES

Avant propos.....	7
Présentation	8
VALEURS FONDAMENTALES	
A L'accessibilité aux études.....	11
B La réussite	11
1 L'ÉTUDIANT : SA PERSONNE	
1.1 L'autonomie.....	13
1.2 L'appartenance	14
1.3 Le respect	14
2 L'ÉTUDIANT : SES COMPÉTENCES	
2.1 Des compétences durables et transférables	15
2.2 Une culture riche, diversifiée et intégrée.....	16
2.3 La recherche d'une langue juste et correcte.....	16
3 LE CONTEXTE ÉDUCATIF	
3.1 Un climat propice aux études et au travail éducatif.....	17
3.2 Une relation éducative engagée	18
3.3 Une approche centrée sur la coopération.....	18
4 LE CADRE ORGANISATIONNEL	
4.1 La concertation	19
4.2 La reconnaissance de la compétence et du mérite.....	20
4.3 L'amélioration continue	20
4.4 La justice et l'équité.....	21
5 LE RAYONNEMENT DANS LE MILIEU	
5.1 L'engagement dans le milieu	22
5.2 L'accessibilité des ressources.....	23
5.3 L'information et la prise de position	24

AVANT PROPOS

Le Projet éducatif a été adopté par le conseil d'administration en décembre 1995 après un trimestre d'hiver particulièrement fertile dans la recherche de consensus entre les membres du personnel et avec les étudiants. D'ailleurs, un sondage effectué lors de la journée d'études du 31 mai 1995 révélait une adhésion de plus de 93 % des répondants avec les énoncés de chacune des valeurs du Projet éducatif.

La réalisation de la démarche d'autoévaluation institutionnelle amorcée en 2001 a fait ressortir le consensus qui s'était établi autour du Projet éducatif ainsi que la compréhension commune largement partagée de l'esprit du Projet éducatif. Il a été démontré que le Projet éducatif n'a pas eu un impact seulement sur les projets de développement du Cégep consignés dans les plans de travail annuels, mais qu'il a animé aussi nombre d'opérations dites courantes où l'acte éducatif se vit au quotidien. Le rapport concluait que le Projet éducatif vieillit bien et que les éléments qui ont su inspirer l'action éducative du Cégep tout au long de la période visée inspirent autant, sinon mieux, la réalisation dynamique de la mission du Cégep en 2003. Une piste d'action envisagée dans le rapport était la mise à jour du Projet éducatif en lien avec la planification stratégique.

Dès le début de 2004, le Collège a démarré l'opération de planification stratégique par une vaste consultation des représentants de tous les groupes de notre communauté, enrichie par des commentaires d'intervenants régionaux et par des consultations suivies tout au long du processus. On a constaté au cours de ces travaux que les dix-huit valeurs énoncées dans le Projet éducatif constituaient encore des repères porteurs de sens pour l'ensemble des employés, les étudiants et les instances du Collège. La direction a alors décidé de mettre en lumière les valeurs qui étaient le plus significativement interpellées par le projet de vision d'avenir et le positionnement stratégique souhaité par le Cégep. C'est ainsi que les deux valeurs fondamentales qui ont inspiré le Projet éducatif, à savoir favoriser l'accessibilité aux études collégiales et la réussite des études, ont été choisies à nouveau comme prioritaires; les autres ont été qualifiées de valeurs à portée stratégique pour assurer la mise en oeuvre des stratégies de planification ou de valeurs générales qui sont au coeur de l'action quotidienne de tous ceux et celles qui travaillent au cégep et y étudient.

Cette réimpression du Projet éducatif, se veut donc une reconduction des valeurs partagées par l'ensemble du personnel depuis 1995 et une actualisation du Projet éducatif en 2005. Seul le message de présentation a été renouvelé. Nous vous transmettons donc ce message que vous pourrez joindre à votre Projet éducatif pour l'actualiser.

PRÉSENTATION

Au moment où le Cégep de Drummondville a finalisé ses travaux d'autoévaluation institutionnelle et entrepris sa planification stratégique 2004-2007, le projet éducatif a été réévalué. Était-il toujours d'actualité après dix ans? Peut-il encore servir de guide rassembleur? La réponse fut spontanée et unanime : les valeurs préconisées en 1995 sont toujours d'actualité et ont fait preuve de leur justesse et de leur adhésion par le personnel malgré l'épreuve du temps.

Fort d'une tradition d'engagement et de dévouement de la part de tout son personnel et implanté au sein d'une région dynamique et entrepreneuriale, le Cégep de Drummondville a toujours été à l'écoute des besoins exprimés et se veut un milieu proactif et innovateur. C'est ainsi qu'il a élaboré son projet éducatif au milieu des années 90 et surtout qu'il s'en inspire depuis. La récente autoévaluation institutionnelle a démontré que les étudiants perçoivent les valeurs prônées dans le projet éducatif, par les activités et les attitudes des membres du personnel, notamment les enseignants en classe. La planification stratégique qui dessine les grands chantiers de développement pour les prochaines années et qui a été menée en étroite collaboration avec des représentants de tous les groupes de notre communauté, a confirmé les choix du projet éducatif et tant la mission que la vision qui y sont précisées en reprennent les valeurs. On peut facilement conclure que le projet éducatif demeure un phare qui nous guide dans notre développement.

Les pages qui suivent ont donc été reprises intégralement et confèrent toujours les valeurs et principes qui inspirent notre action quotidienne. Fondamentalement, le Cégep et ses agents privilégient l'accès aux études supérieures et la réussite de ses étudiants. En effet, l'étudiant est au centre de nos préoccupations et il est considéré comme un être entier et intégré, c'est-à-dire que la personne de l'étudiant et les compétences qu'il cherche à acquérir forment un tout indissociable. Au Cégep de Drummondville, la personne de l'étudiant fait place à des considérations éducatives axées sur son autonomie, sa responsabilisation, son sentiment d'appartenance et son profond respect de lui-même, des autres et de son environnement. On fera en sorte que ses compétences soient durables et transférables, qu'elles prennent racine dans une culture riche et diversifiée et qu'elles s'accompagnent d'une maîtrise du français, compétence indispensable à la communication. C'est la dimension humaniste du projet éducatif, la principale. Puis, l'action éducative se réalise dans un cadre favorable.

Le projet éducatif retient le besoin d'un climat propice aux études et au travail éducatif, d'une relation éducative engagée et d'une approche centrée sur la coopération. La concertation, la reconnaissance de la compétence et du mérite, le souci de l'amélioration continue et la recherche des principes de justice et d'équité décrivent le type d'organisation voulue au Cégep de Drummondville. Le projet éducatif propose, enfin, un rayonnement au-delà des activités internes par un engagement social et professionnel des étudiants et du personnel dans sa communauté régionale. Le partage des ressources avec le milieu et le souci d'information de la population sur les activités et les projets du Cégep complètent l'affirmation des valeurs privilégiées.

Le projet éducatif est un engagement collectif et une inspiration pour l'action éducative qui s'exerce au Cégep de Drummondville.

Fier de ses origines, où l'on préconisait la valeur de l'effort, du travail et de la solidarité humaine, le Cégep de Drummondville veut transmettre aux générations de demain les valeurs qui l'ont fait naître et se développer, partager les valeurs éducatives et autres promulguées par son personnel et enfin, poursuivre son développement vers l'innovation et l'action.

Le projet éducatif retient donc dix-huit valeurs qui se regroupent autour de six catégories. Un énoncé en petites majuscules et caractères gras introduit chaque valeur ou principe d'action. C'est le message de base. Quelques précisions ou explications relatives à l'énoncé suivent. Finalement, les principales intentions éducatives du Cégep au regard de chaque valeur sont formulées.

Pour mettre en évidence leur caractère englobant, une première catégorie réunit les deux valeurs fondamentales de l'ensemble du projet : **l'accessibilité aux études et la réussite**. En quelque sorte, ces valeurs servent de fondement à celles des cinq autres catégories et les transcendent en ce qu'elles se retrouvent, au moins en filigrane, derrière les autres catégories.

Suivent deux catégories centrées sur l'étudiant : **l'étudiant, sa personne** puis **l'étudiant, ses compétences**. Nous y retrouvons le projet de formation dont la réussite repose sur l'équilibre entre le développement humain et l'acquisition de compétences. Même si les titres s'adressent d'abord aux étudiants, les valeurs énoncées supposent non seulement une adhésion de tout le personnel, mais elles exigent de tous une action éducative inspirée qui en favorisera l'enracinement et l'épanouissement.

La catégorie suivante précise **le contexte pédagogique** et établit l'assise des pratiques professionnelles liées à l'enseignement et à l'apprentissage. Dans un climat propice à l'étude, le personnel accompagne et soutient l'étudiant, notamment par une relation éducative engagée, dans sa démarche active de formation où il est le premier responsable de ses apprentissages.

Un autre groupe de valeurs concerne **le cadre organisationnel**. Cette catégorie de valeurs vise à inspirer l'esprit qui anime et rassemble dans l'effort, des centaines de personnes oeuvrant collectivement à une même réalisation.

Finalement, la dernière catégorie présente les valeurs à partir desquelles le Cégep exerce **son rayonnement dans le milieu** et intervient dans un environnement social, culturel et économique avec lequel il est en constante relation.

VALEURS FONDAMENTALES

A L'accessibilité aux études

FAVORISER L'ACCÈS AUX ÉTUDES COLLÉGIALES À LA POPULATION JEUNE ET ADULTE QUI RÉPOND AUX CONDITIONS D'ADMISSION, voilà un premier énoncé de valeur qui caractérise l'esprit d'ouverture et d'accueil au Cégep de Drummondville. La vision d'accessibilité à l'enseignement collégial qui a présidé à la création des cégeps est encore bien vivante.

L'esprit qui favorise l'accès aux études collégiales ne se limite pas à l'admission au cégep, mais s'exerce durant toute la durée des études. En ce sens, le Cégep valorise l'accès et la poursuite des études collégiales. L'acquisition des compétences propres aux programmes de formation de l'enseignement collégial est perçue comme un bien culturel précieux qu'offre le Cégep à la population jeune et adulte.

Sur la base des critères énoncés dans les règlements découlant de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* et dans le respect de la *Charte des droits et libertés de la personne*, le Cégep entend:

- promouvoir l'importance et le rôle des études collégiales;
- développer des attitudes d'accueil et une approche d'aide et de support à tous les étudiants;
- coordonner les ressources dont il dispose pour constituer un lieu dynamique d'accès aux compétences.

B La réussite

FAVORISER L'ATTEINTE DES OBJECTIFS D'ÉTUDES ET DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL INTÉGRAL CHEZ LES ÉTUDIANTS, tel est le sens de cette seconde valeur fondamentale. Une formation de qualité mène à la réussite. Celle-ci, soutenue par l'ensemble du personnel, se traduit d'abord par un développement équilibré de la personne et la réalisation de soi. Ensuite, au plan scolaire, la réussite requiert qu'un maximum d'étudiants maîtrisent les standards d'habileté et de connaissance de leur programme d'études.

Le personnel mesurera la majeure partie de sa réussite professionnelle à son degré de participation à la réussite des étudiants, aux plans personnel et scolaire, et à la qualité de ses services qui contribuent à assurer une formation de qualité. Ceci étant dit, le présent projet éducatif s'appuie sur le principe de base voulant que l'étudiant soit le principal agent de sa formation et que la réussite de cette formation dépende largement de l'engagement de l'étudiant dans son projet de formation.

Dans cet esprit, le Cégep entend :

- s'attaquer à la réduction des échecs et des abandons scolaires et, de façon positive, encourager et supporter les étudiants à se rendre au terme de leurs études et à obtenir leur diplôme ou leur attestation officielle d'études dans un délai convenable.

Le Cégep fera en sorte que la réussite des étudiants demeure l'élément clé de l'atteinte des objectifs professionnels du personnel.

1 L'ÉTUDIANT : SA PERSONNE

Le Cégep place l'étudiant au centre de ses préoccupations de formation, et ce, tout au long de son passage au collège. La qualité de la formation comprend une dimension de développement intégral de la personne ainsi que le développement de compétences associées à son programme d'études. La présente section aborde les valeurs privilégiées au regard du développement intégral de la personne. Cette vision humaniste impose non seulement des choix d'action conséquents, mais également un style de relation où la réussite humaine est la toile de fond.

1.1 L'autonomie

DÉVELOPPER CHEZ L'ÉTUDIANT L'HABILITÉ DE SE PRENDRE EN CHARGE DE FAÇON RESPONSABLE ET D'APPRENDRE À APPRENDRE décrit la première valeur recherchée en considérant le développement intégral de la personne. L'apprentissage est un changement profond dans la personnalité de l'étudiant. Les connaissances et les habiletés s'acquièrent par des méthodes et des moyens qu'il est utile de maîtriser durant les années d'études, mais aussi en vue de poursuivre, de façon autonome, l'acquisition des savoirs, une fois terminées les années d'études.

Le Cégep entend :

- soutenir l'étudiant dans ses démarches visant à ordonner ses choix selon ses priorités, à s'engager dans son projet de formation, à prendre des initiatives, à s'auto-évaluer et à développer son sens critique;
- favoriser la création d'environnements pédagogiques où l'étudiant est actif dans la construction de ses savoirs;
- favoriser l'acquisition de méthodes d'apprentissage qui permettent le traitement de l'information et la résolution de problèmes.

En conséquence, l'intention éducative est d'amener l'étudiant à devenir progressivement responsable dans la gestion de son programme scolaire, ses loisirs, son temps et son emploi, le cas échéant, et à continuer de le faire après ses études et tout au long de sa vie.

1.2 L'appartenance

DÉVELOPPER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE À DES GROUPES SIGNIFICATIFS AU CÉGEP ET DANS LA SOCIÉTÉ résume le sens de la valeur à résonance sociale dans le développement de la personne. Reconnaisant l'importance pour l'étudiant de participer à la vie collégiale et de se sentir lié à la collectivité, le Cégep vise à :

- amener les étudiants à collaborer entre eux;
- développer le goût de réaliser des projets collectifs;
- appuyer la création et le bon fonctionnement de regroupements d'étudiants dans divers domaines utiles à leur développement et à leur formation;
- encourager l'engagement actif dans des regroupements, associations ou organisations du milieu.

1.3 Le respect

DÉVELOPPER LE RESPECT DE SOI, DES AUTRES, DES INSTITUTIONS ET DE L'ENVIRONNEMENT inspire, enfin, l'action éducative liée au développement de la personne dans son milieu de vie. Encore une fois, cette valeur concerne au premier titre l'étudiant qui est le maître de sa formation, mais elle interpelle également tout le personnel au service de cette formation. Le respect ne doit pas se confondre avec la conformité, mais faire place à la tolérance et inclure le respect de la différence.

Un ensemble d'attitudes conduit au respect de soi et de son milieu. Dans la recherche de cet esprit, le Cégep invite l'étudiant à :

- se respecter en agissant de manière à conserver l'estime de soi;
- respecter les autres en leur accordant la considération nécessaire pour avoir à leur égard des attitudes bienveillantes et une écoute ouverte;
- respecter les institutions sociales en considérant, entre autres, l'institution scolaire comme une richesse collective à développer;
- respecter l'environnement physique.

2 L'ÉTUDIANT : SES COMPÉTENCES

Comme établissement d'enseignement, le Cégep de Drummondville valorise de hauts standards d'excellence associés aux compétences que l'étudiant veut acquérir en poursuivant ses études ici. Les valeurs qui suivent placent toujours l'étudiant au centre de sa formation. Il convient donc que celui-ci s'en imprègne dans ses travaux scolaires. Le personnel qui agit comme guide de ce cheminement n'y est pas étranger, au contraire. Cette vision intégrée des apprentissages oblige à une gestion concertée des programmes d'études.

2.1 Des compétences durables et transférables

VISER LE DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES DURABLES ET TRANSFÉRABLES imprègne une qualité particulière à la formation offerte au Cégep de Drummondville. L'étudiant en formation initiale ou en formation continue vient chercher au Cégep des habiletés et des connaissances, en relation avec son cheminement de carrière ou son épanouissement personnel. Les compétences acquises par cette formation lui permettront de progresser tant vers l'université que vers le marché du travail ou à l'intérieur de celui-ci.

À cet effet, le Cégep entend :

- favoriser le passage du secondaire au collégial et du collégial à l'université pour toutes les catégories d'étudiants, dans le respect de leur projet de formation et des exigences d'une formation de qualité;
- favoriser des situations d'apprentissage et d'évaluation à caractère large et universel pour développer des compétences de nature durable et transférable, tant en formation technique que préuniversitaire;
- appuyer des démarches actives d'apprentissage et des exercices d'évaluation qui permettent les ajustements interactifs constants de son cheminement d'études;
- favoriser une formation sur mesure qualifiante et de niveau collégial, arrimée aux besoins ponctuels des entreprises ou des organisations.

2.2 Une culture riche, diversifiée et intégrée

FAVORISER L'ACQUISITION D'UNE CULTURE RICHE, DIVERSIFIÉE ET INTÉGRÉE représente une valeur qui colore l'ensemble du projet de formation. On parle bien d'une formation fondamentale. La formation passe par le programme d'études, lui-même constitué d'un ensemble d'habiletés et de connaissances liées aux situations de vie courante. L'intégration des savoirs, au coeur de l'acte d'apprendre, permet de forger sa conduite autonome et de survivre dans une société en mutation.

À cet effet, le Cégep de Drummondville verra à :

- favoriser la fréquentation des grands maîtres à penser et des grands savoirs d'hier et d'aujourd'hui pour développer chez les étudiants la capacité et l'habitude de réfléchir sur des questions morales et éthiques en plus d'acquérir une connaissance critique de notre culture, de notre civilisation et de celles qui nous entourent;
- favoriser l'acquisition de connaissances et d'habiletés de base liées aux habitudes de vie et de santé;
- favoriser l'apprentissage d'une langue seconde et d'autres langues ainsi que des cultures associées;
- favoriser l'élargissement du champ de connaissance par l'initiation à divers domaines artistiques, linguistiques, littéraires, scientifiques et technologiques;
- mettre en place des activités d'intégration des apprentissages des différentes disciplines en fonction des compétences propres au programme;
- proposer des situations d'apprentissage qui permettent des rapprochements pertinents et signifiants avec les situations de vie.

2.3 La recherche d'une langue juste et correcte

FAVORISER LA MAÎTRISE DU FRANÇAIS ÉCRIT ET PARLÉ ressort comme une valeur incontournable concernant la communication. Cette compétence s'applique à des formes variées d'articulation et d'expression de la pensée, que ce soit par oral ou par écrit. La maîtrise du français écrit et parlé donne les moyens de progresser dans l'acquisition de connaissances et de réaliser ses communications.

La compétence langagière est essentielle pour la poursuite d'études ultérieures et pour une insertion sociale et professionnelle réussie.

C'est pourquoi, le Cégep de Drummondville entend:

- favoriser l'utilisation des moyens de progresser dans l'acquisition connaissances et d'habiletés langagières;
- favoriser le développement de compétences en communication;
- favoriser la mise en place d'activités d'apprentissage susceptibles d'enrichir les habiletés langagières dans toutes les composantes d'un programme d'études.

3 LE CONTEXTE ÉDUCATIF

En communication, le contexte influence grandement le sens du message. Il en va de même en éducation. Ainsi, le Cégep de Drummondville a le souci constant d'offrir un environnement dans lequel l'étudiant réalise une formation de qualité et où le personnel l'assiste dans des conditions optimales. Cette approche se veut un complément structurant de l'oeuvre d'éducation de base entreprise et poursuivie par les parents et enrichie par diverses expériences personnelles en dehors du cégep. Cette vision encourage une démarche d'intégration active de l'étudiant. Elle a un effet déterminant sur ses conditions d'apprentissage. Ce contexte permet le développement de compétences de qualité et rejoint la valeur fondamentale de la réussite.

3.1 Un climat propice aux études et au travail éducatif

RECHERCHER LES CONDITIONS DE VIE LES PLUS FAVORABLES À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE FORMATION QUE SOUS-TEND LE PROJET ÉDUCATIF peut sembler une valeur qui va de soi en ce qu'elle supporte l'exercice même de l'établissement du projet éducatif. Toutefois, la préoccupation qu'elle soulève s'avère la plus génératrice d'actions concrètes visant l'amélioration de l'encadrement pédagogique. Certaines conditions liées au climat général facilitent les différents types d'apprentissage. Elles sont parfois même nécessaires. La recherche de conditions facilitantes adaptées aux apprentissages multiples et variés est aussi un processus continu.

La qualité de ce contexte pédagogique vise, en premier lieu, à supporter la démarche d'apprentissage de l'étudiant, mais s'applique également à l'environnement de travail personnel autour de l'étudiant.

C'est pourquoi le Cégep s'engage à :

- contribuer à créer un climat propice aux apprentissages et au travail éducatif par l'aménagement d'espaces et de temps qui favorisent le travail intellectuel;
- maintenir des lieux utiles au développement d'habiletés techniques ou autres en relation avec les programmes de formation;
- trouver les lieux et encourager les expériences de développement culturel;
- susciter le sens critique et la recherche de l'excellence.

3.2 Une relation éducative engagée

PROMOUVOIR L'ENGAGEMENT DU PERSONNEL DANS SA RELATION ÉDUCATIVE AUPRÈS DES ÉTUDIANTS constitue non seulement une valeur qui inspire la direction du Cégep, mais aussi une valeur communicatrice chez les membres du personnel. La relation entre l'éducateur et l'étudiant est au centre de la dynamique de l'action éducative. En fonction de responsabilités complémentaires et selon des approches diverses, le personnel contribue au renforcement de la qualité de cette relation éducative.

Le Cégep entend donc :

- centrer les interventions de tout son personnel sur l'amélioration directe ou indirecte de la qualité de la relation éducative;
- faciliter l'aménagement de conditions susceptibles d'accroître la qualité de la relation éducative.

3.3 Une approche centrée sur la coopération

FAVORISER LA COOPÉRATION COMME PRATIQUE PÉDAGOGIQUE ET MODE D'APPRENTISSAGE ET DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL décrit l'angle sous lequel la valeur de la coopération est envisagée. Cette valeur se comprend bien lorsqu'on l'oppose à la compétition. Par coopération, on entend la façon dont les individus rassemblent leurs forces et leurs savoirs pour atteindre une fin.

À cet effet, le Cégep s'engage à :

- favoriser les expériences d'apprentissage où le travail en équipe et l'entraide par les pairs sont en évidence;
- encourager le travail interdisciplinaire et intersectoriel;
- valoriser la coopération comme attitude spécifique à développer au plan personnel.

4 LE CADRE ORGANISATIONNEL

En concordance avec les précédents énoncés du projet éducatif, le Cégep de Drummondville a le souci de développer une philosophie de gestion qui suscite, favorise et soutienne :

- la concertation;
- la reconnaissance de la compétence et du mérite;
- l'amélioration continue;
- la justice et l'équité.

Cette philosophie de gestion pourra ainsi guider l'individu dans l'accomplissement de ses tâches, les groupes dans les rapports qu'ils entretiennent entre eux ou l'organisation dans ses opérations.

4.1 La concertation

RECHERCHER LA CONCERTATION DANS LE DÉVELOPPEMENT ET LA RÉALISATION DE L'ACTION ÉDUCATIVE imprime une connotation collective à l'approche souvent individuelle ou de personne à personne de l'acte éducatif : il s'agit, en quelque sorte, d'une valeur ajoutée. La concertation, c'est participer comme membre responsable à un travail commun. Elle implique entraide, confiance mutuelle, respect et loyauté.

À cet effet, le Cégep entend :

- favoriser les initiatives concertées, susceptibles d'entraîner une action éducative saine et dynamique;
- encourager la collaboration entre les personnes et entre les instances organisationnelles, notamment dans l'esprit d'une approche programme;

- supporter l'approche multidisciplinaire dans la solution de problématiques qui s'y prêtent;
- agir de façon concertée avec ses partenaires externes, chaque fois que la qualité de son action éducative le justifie et que les ressources le permettent;
- faire place à la participation aux prises de décision et à leur application lorsque les personnes sont concernées par celles-ci.

4.2 La reconnaissance de la compétence et du mérite

RECONNAÎTRE LES MANIFESTATIONS DE LA COMPÉTENCE ET DU MÉRITE DES ÉTUDIANTS ET DU PERSONNEL apporte au cadre organisationnel une source puissante de motivation qui mène au dépassement de soi d'abord, puis à la recherche du progrès et de l'excellence dans sa sphère d'activités ou d'études. Le renforcement positif est une source puissante de motivation à tous les échelons de l'organisation, tant auprès des étudiants que du personnel ou entre eux.

Pour favoriser la reconnaissance des réalisations des étudiants et du personnel, le Cégep, comme organisation, entend :

- attacher de l'importance au travail assidu, à la persévérance dans les efforts et à la réussite;
- susciter, chez les étudiants et le personnel, un esprit de reconnaissance et d'encouragement des accomplissements méritoires;
- supporter la mise en place de pratiques crédibles d'évaluation ou d'appréciation dans une perspective de reconnaissance du mérite et d'amélioration continue;
- encourager les réalisations propres à la vie cégépienne ou liées à la vie dans le milieu socio-économique ou culturel.

4.3 L'amélioration continue

PROMOUVOIR L'ACTUALISATION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES PAR LE PERFECTIONNEMENT OU LA FORMATION CONTINUE exprime une valeur de l'organisation, qui vise à maintenir, dans la mesure du possible, les ressources humaines du Cégep à la fine pointe de l'évolution scientifique et technologique. Cela part du principe qu'on ne peut donner ce qu'on n'a pas.

Afin de soutenir et d'améliorer la réussite étudiante et de développer toutes les compétences évoquées dans son projet éducatif, le Cégep entend :

- encourager les activités de perfectionnement pédagogique du personnel enseignant, le perfectionnement approprié et la formation académique en lien avec les responsabilités des autres catégories de personnel;
- favoriser la mise à jour des compétences du personnel en fonction de l'évolution des savoirs, de la technologie et des réalités sociales;
- veiller à ce que le personnel vivant des difficultés au plan personnel ou professionnel, trouve le support et l'encadrement requis.

4.4 La justice et l'équité

ASSURER LA JUSTICE ET L'ÉQUITÉ ENTRE LES GROUPES ET LES PERSONNES DANS LA MISE EN PLACE DES STRUCTURES ET DANS LES MODALITÉS D'OPÉRATION appuie le cadre organisationnel sur un fondement éprouvé. Comme plus de 3 000 personnes fréquentent le cégep annuellement ou y oeuvrent, il importe que les rapports entre les

groupes et les personnes partent d'assises solidement inspirées. Les droits et les responsabilités sont énoncés dans des chartes, des lois, des règlements et autres règles légitimes. La justice et l'équité se pratiquent en référence à cet ensemble.

Dans ce cadre, le Cégep entend :

- fonder son cadre organisationnel et ses modalités d'opération sur les principes de justice et d'équité;
- appuyer les décisions et les actions qui le concernent sur des bases de justice et d'équité;
- promouvoir les relations interpersonnelles et interorganisationnelles fondées sur la justice et l'équité.

5 LE RAYONNEMENT DANS LE MILIEU

Le Cégep a une mission sociale qui passe d'abord par sa mission éducative, mais aussi par des prérogatives complémentaires inscrites dans sa loi constitutive.

Il doit réaliser sa mission sociale de manière coordonnée, c'est-à-dire, selon des priorités, des stratégies, des publics spécifiques et des programmes bien définis. Dans cette réalisation formelle, le Cégep encourage :

- l'engagement;
- l'accessibilité des ressources;
- l'information et la prise de position.

Également, le Cégep reconnaît la valeur et l'importance de contributions informelles de son personnel et de ses étudiants. L'engagement d'une personne dans une activité communautaire, associé au fait qu'elle travaille ou étudie au cégep, contribue au rayonnement de l'établissement, même si aucun mandat particulier de représentation ou d'intervention ne lui a été confié. Ainsi, chaque membre du cégep participe, d'une manière formelle ou informelle, à la réalisation de cette mission.

5.1 L'engagement dans le milieu

FAVORISER L'ENGAGEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL DU PERSONNEL ET DES ÉTUDIANTS DANS LE MILIEU ressort comme une valeur ajoutée à la présence du Cégep dans son milieu. L'engagement du personnel et des étudiants dans le milieu permet l'épanouissement des individus qui le vivent et l'enrichissement du milieu qui en bénéficie. Afin de favoriser l'engagement, le Cégep entend valoriser les initiatives de son personnel et sa participation, même informelle ou sur une base individuelle, aux activités communautaires. De plus, le Cégep exprime son intention de maintenir et de développer des liens formels avec le milieu. Le milieu comprend naturellement l'environnement immédiat du Cégep et de sa région d'appartenance, mais l'engagement dont il est ici question rayonne au plan national et même international.

À cette fin, le Cégep entend :

- favoriser l'émergence et la réalisation de projets de recherche et d'expérimentation pertinents à la formation collégiale;
- accentuer la collaboration et les liens formels avec le monde du travail;
- susciter et faire croître des services spécifiques au milieu qui contribueront à la définition de nos couleurs locales;
- contribuer aux instances associatives du réseau collégial et du monde de l'éducation;
- explorer des formes possibles d'éducation coopérative;
- intensifier les projets de stages en milieu de travail et les programmes d'alternance travail-études;
- favoriser l'exportation de l'expertise locale au-delà des frontières du Québec, notamment dans les pays en développement;
- supporter les échanges étudiants ou de personnel avec les communautés extérieures.

5.2 L'accessibilité des ressources

RENDRE ACCESSIBLE AUX ORGANISMES DU MILIEU SES ÉQUIPEMENTS ET SES SERVICES fait référence à la valeur du partage de ressources confiées au Cégep par la collectivité. L'exercice de cette valeur ne présume pas de sacrifier les ressources allouées pour la réalisation de la mission éducative du Cégep, mais se comprend dans un esprit de partage des ressources publiques disponibles et utiles, une fois les besoins immédiats satisfaits et la protection des équipements assurée. Cette accessibilité se concrétise par la mise en oeuvre de politiques et la réalisation d'activités permettant aux organismes et à la population de faire appel aux ressources humaines et matérielles du cégep.

Le Cégep entend :

- partager avec le milieu ses équipements et ses services dans un esprit d'entraide mutuelle;
- distinguer dans ses politiques le caractère social des usagers éventuels et favoriser ceux à vocation communautaire ou sans but lucratif.

5.3 L'information et la prise de position

ASSURER UNE PRÉSENCE ACTIVE DANS LES MÉDIAS D'INFORMATION ET LES TRIBUNES PUBLIQUES rejoint un souci de transparence vis-à-vis des autorités gouvernementales et de l'ensemble de la population. Comme organisme public et citoyen corporatif, le Cégep participe à la vie démocratique et s'exprime sur les enjeux qui concernent son existence, sa mission et ses opérations.

Il est normal que le Cégep soit tout disposé à :

- rendre publiquement compte de sa gestion et de ses activités;
- informer, de façon large et complète, la population sur ses projets, ses activités et ses réalisations;
- faire connaître publiquement son point de vue sur des sujets concernant son avenir ou sa mission;
- répondre, de façon franche et ouverte, de ses opérations dans le respect des règles établies concernant la confidentialité de certains renseignements.